



# Les données, ça compte! Divulgation proactive et amélioration de l'intégrité des données





## Objectif

- Fournir des informations sur la divulgation proactive des contrats.
- Démontrer l'importance de la production de rapports précis sur les contrats en mettant en valeur sa vaste utilité pour le gouvernement et le grand public.
- Démontrer comment le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) améliore la qualité des données mises à la disposition des Canadiens.



# Ordre du jour

## Contexte de la divulgation proactive

- Genèse
- Statistiques sur la divulgation proactive

## Divulgation proactive: Où s'en sert-on?

- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Affaires mondiales Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)

## Améliorer la qualité des données

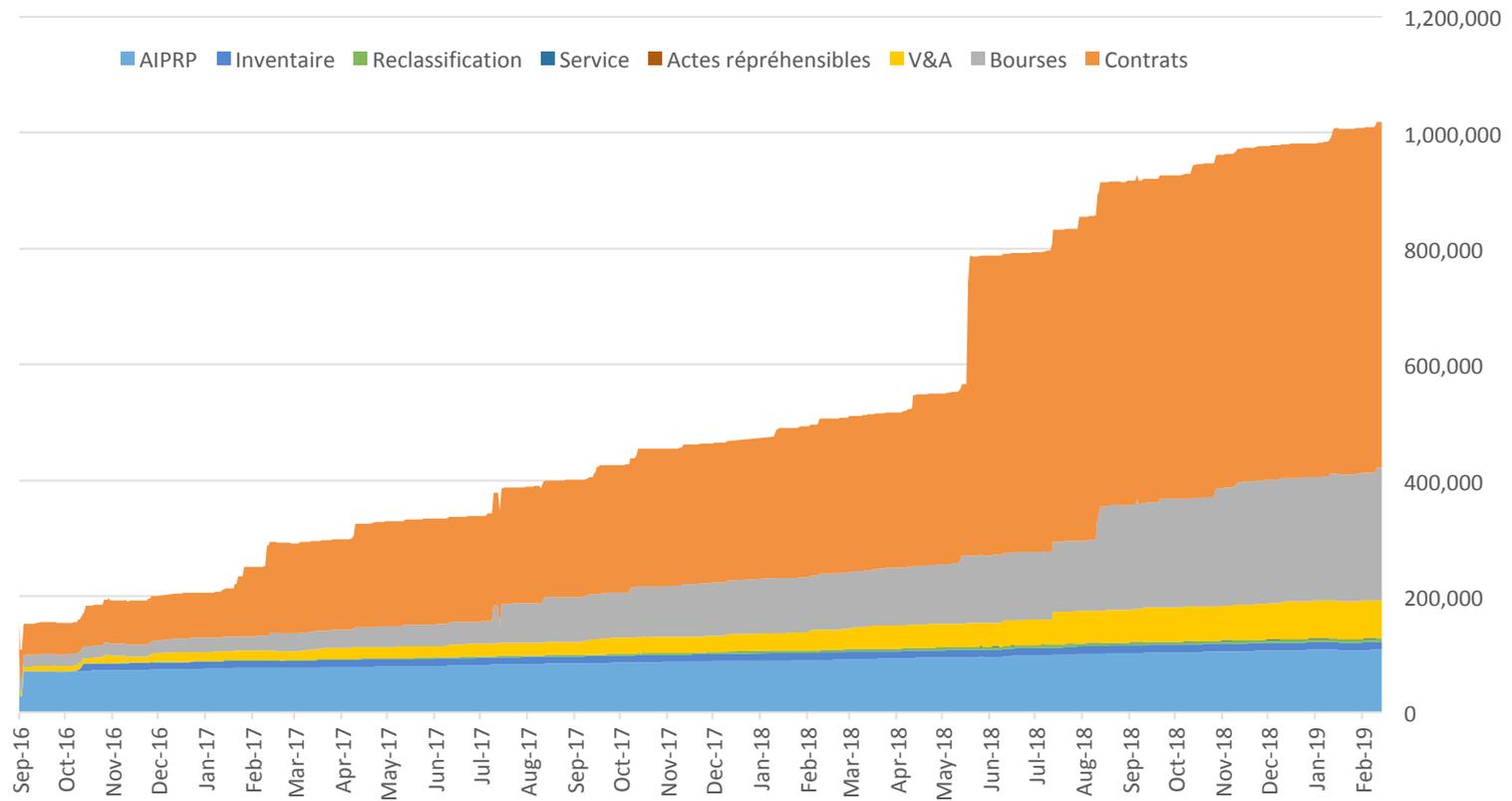
- Validation des données
- FAQ sur la divulgation proactive

## Rapports concernant les Autochtones

- Ententes sur les revendications territoriales globales
- Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones



# Total des dossiers de divulgation proactive





## Contexte : Genèse

Mars 2004 : Le gouvernement s'est engagé à divulguer publiquement tous les contrats conclus par le gouvernement du Canada d'un montant supérieur à 10 000 \$, à de très rares exceptions près, comme la sécurité nationale.

Avril 2004 : Le SCT publie le modèle de divulgation proactive des contrats de plus de 10 000 \$.

Juin 2008 : Modification de la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor afin que les administrateurs généraux des ministères soient désormais tenus de divulguer tous les trimestres, dans le mois qui suit la fin de chaque trimestre, les contrats conclus ou les modifications évaluées à plus de 10 000 \$.

Ces exigences ont été regroupées dans les Lignes directrices sur la divulgation proactive des marchés.



## Contexte : Fusion

Avant 2017, les ministères envoyaient leurs données brutes sur les marchés directement à SPAC, qui les validait ensuite à l'interne avant de fournir un résumé des données au SCT à des fins de divulgation publique.

Ce processus était connu sous le nom de Rapport sur les acquisitions (RA), enregistrant des données sur les marchés de plus de 25 000 \$.

À compter de 2017, les données brutes sur les contrats des RA ont été fusionnées avec la Divulgation proactive des marchés, qui exige la divulgation trimestrielle des activités de passation de marchés de plus de 10 000 \$ et des données globales sur les activités de sous-traitance de moins de 10 000 \$ directement sur le portail Gouvernement ouvert.



# Exigences en matière de divulgation proactive

Les ministères doivent faire état de ce qui suit :

- Divulgation publique trimestrielle sur le Gouvernement ouvert des champs mentionnés à l'annexe A des marchés de plus de 10 000 \$.
- Rapport annuel à SPAC et au SCT des champs mentionnés à l'annexe A des marchés de moins de 10 000 \$.
- Publication annuelle sur le Gouvernement ouvert des champs mentionnés à l'annexe B des marchés de moins de 10 000 \$ (statistiques agrégées).



# Types de données recueillies

Plus de 10 000 \$, données accessibles au public/moins de 10 000 \$, envoyées à SPAC/SCT

- 31 champs de données
- Y compris la date du marché, le nom du fournisseur, la description du travail, la valeur du marché, le type d'entente, le type de marchandise, la procédure de sollicitation, le motif de l'appel d'offres limité, la stratégie d'approvisionnement pour les entreprises autochtones, la propriété intellectuelle, les anciens fonctionnaires, entre autres.

Moins de 10 000 \$ agrégés

- 12 champs de données
- Y compris la valeur, la valeur modifiée et le nombre de marchés de biens, de services et de construction.



# Divulgation proactive : Où s'en sert-on?





# Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada



Treasury Board of  
Canada Secretariat

- Pour analyser et examiner les opérations d'approvisionnement des ministères.
- Pour fournir des statistiques pour répondre aux indicateurs faisant partie du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)



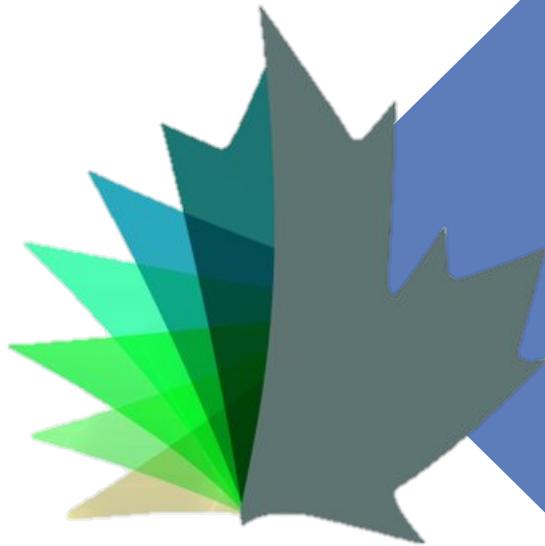
# Affaires mondiales Canada



- Pour élaborer des rapports qui respectent les obligations de déclaration statistique du Canada pour les achats couverts par certains accords commerciaux.
- Pour effectuer une analyse statistique afin d'appuyer la négociation des obligations d'accès aux marchés publics dans les accords commerciaux du Canada.
- Pour fournir des statistiques sur les marchés publics à des organisations internationales telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).



# Innovation, Sciences et Développement économique Canada



- Pour assurer le suivi de la propriété intellectuelle générée par les marchés publics.
- En collaboration avec le Bureau du Conseil privé, pour fournir aux provinces et territoires des statistiques sur les marchés couverts en vertu de l'Accord de libre-échange canadien.



# Services publics et Approvisionnement Canada



Public Services and  
Procurement Canada

- Pour élaborer une politique stratégique, gérer les marchandises, produire des rapports analytiques et évaluer les tendances.



## Public

- Il est important de fournir des données précises et exhaustives sur les marchés pour que les Canadiens soient mieux en mesure de tenir le gouvernement responsable.

## Fournisseurs

- Les données de divulgation proactive sur les marchés permettent aux fournisseurs d'effectuer une étude de marché sur le type, le nombre et la valeur des marchés publics du Canada pour éclairer les opérations commerciales.

## Médias

- Grâce à la divulgation proactive, le gouvernement est en mesure de fournir aux médias des données précises sur les marchés, afin de le tenir responsable.



## Amélioration de la qualité des données : modèle de validation

En mars 2019, le SCT a publié un nouveau modèle permettant aux ministères de divulguer leur rapport de données de passation de marchés de plus de 10 000 \$ sur le site Gouvernement ouvert, qui intègre les exigences en matière de champs de données de passation de marchés énoncées à l'annexe A des Lignes directrices.

Son objectif est de signaler les erreurs et les blancs dans les données ministérielles avant que les ministères téléchargent leurs rapports trimestriels sur les marchés de plus de 10 000 \$ en ligne, ainsi que les données sur les marchés de moins de 10 000 \$ envoyées à SPAC.

Cela vise à améliorer la qualité des données mises à la disposition du public canadien.



## Comment ça marche?

Les règles de validation du modèle ne s'appliqueront qu'aux marchés contenant des *dates de contrat* postérieures à 2019.

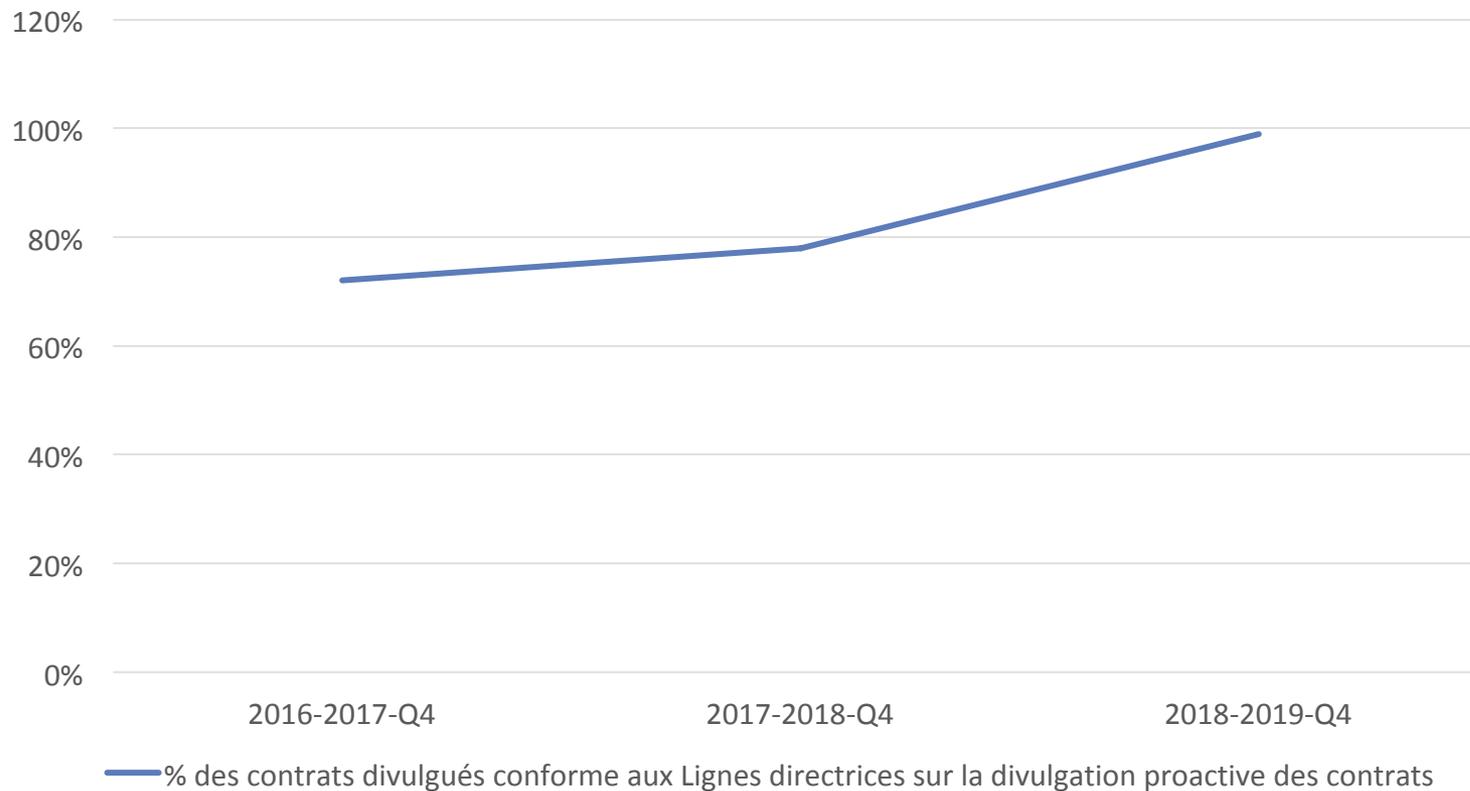
Les cellules deviendront...

- **rouges** lorsque les données sont entrées dans un format non aligné avec les Lignes directrices
- **bleues** lorsqu'une cellule est laissée vide et requiert des données tel qu'indiqué dans les Lignes directrices

Les modèles contenant des erreurs identifiées ne pourront pas être téléchargés sur le portail Gouvernemental ouvert.

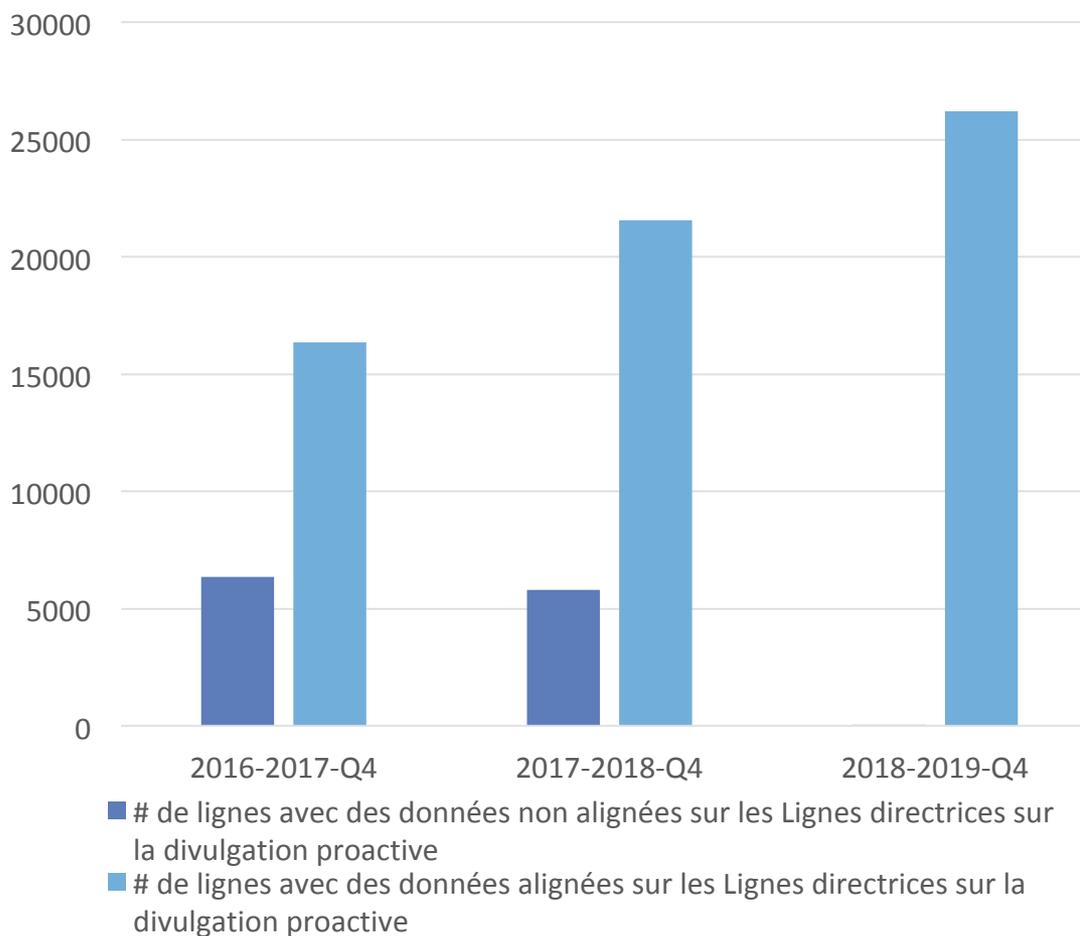


# Amélioration de l'intégrité des données





# Amélioration de l'intégrité des données





## FAQ sur la divulgation proactive

Pour améliorer davantage la qualité des données et aider les ministères à divulguer leurs contrats d'un montant supérieur à 10 000 \$, la Division de la politique des acquisitions a publié une FAQ sur la divulgation proactive sur sa page GCpédia.

La FAQ est divisée  
en quatre sections :

- Générale
- Processus
- Validation des données
- Technique



# Rapports sur l'approvisionnement autochtone

La participation des Autochtones aux approvisionnements du gouvernement fédéral contribue à la réconciliation.

Elle offre aux entreprises autochtones des possibilités d'aider à combler le fossé socio-économique.

Cela mène à la croissance/à l'intensification des entreprises, à l'emploi et au développement de compétences.



## Ententes sur les revendications territoriales globales

Les ERTG sont des ententes tripartites négociées entre le Canada, un groupe autochtone et la province ou le territoire concerné.

2008 : Des modifications apportées à la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor obligent les administrateurs généraux à rendre compte à l'administrateur général de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada des contrats conclus par les ministères.

Douze facettes de données sont déclarées, y compris l'ERTG applicable, le code postal et le nom de l'entrepreneur.



## Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Le but est d'augmenter le nombre d'entreprises autochtones participant au processus d'approvisionnement fédéral.

La SAEA s'applique dans deux situations principales :

- Les marchés qui desservent une population principalement autochtone sont réservés à la concurrence entre entreprises autochtones qualifiées.
- Les employés fédéraux sont aussi encouragés à réserver volontairement des possibilités de concurrence entre entreprises autochtones, dans la mesure du possible.



## Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA)

Dans la divulgation proactive, les ministères doivent identifier pour les contrats et modifications supérieurs de plus de 10 000 \$,

- Si un contrat faisait appel à la SAEA et/ou avait été conclu dans le cadre d'une ERTG
- Si une entreprise autochtone s'était vu attribuer de manière incidente un marché (lorsque le marché n'est pas assujetti à la SAEA).



## Ressources importantes

- [Lignes directrices sur la divulgation proactive des marchés](#)
- [Gouvernement ouvert – Divulgation proactive – Contrats](#)
- [Registre Gouvernement ouvert](#)
- [Division de la politique des acquisitions – GCpédia](#)



Secrétariat du Conseil du Trésor  
du Canada

Treasury Board of Canada  
Secretariat

Canada

Des questions ou des commentaires?



## Personne-ressource



[Sebastian.Lacey@tbs-sct.gc.ca](mailto:Sebastian.Lacey@tbs-sct.gc.ca)



343-550-5395



Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
90, rue Elgin  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5